

# Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	18.04.2024
Thème	Sans restriction
Mot-clés	Commerce extérieur
Acteurs	Parti bourgeois démocratique (PBD)
Type de processus	Sans restriction
Date	01.01.1965 - 01.01.2023

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Zumofen, Guillaume

## Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Commerce extérieur, Parti bourgeois démocratique (PBD), 2018 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 18.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	<b>1</b>
<b>Economie</b>	<b>1</b>
Politique économique	1

## Abréviations

<b>SECO</b>	Staatssekretariat für Wirtschaft
<b>SiK-SR</b>	Sicherheitspolitische Kommission des Ständerates
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
<b>KMG</b>	Bundesgesetz über das Kriegsmaterial
<b>KMV</b>	Verordnung über das Kriegsmaterial

---

<b>SECO</b>	Secrétariat d'Etat à l'économie
<b>CPS-CE</b>	Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères
<b>LFMG</b>	Loi fédérale sur le matériel de guerre
<b>OMG</b>	Ordonnance sur le matériel de guerre

# Chronique générale

## Economie

### Politique économique

#### Politique économique

**MOTION**  
DATE: 26.09.2018  
GUILLAUME ZUMOFEN

L'adaptation de l'ordonnance sur le matériel de guerre (OMG) a allumé la mèche d'un débat de société explosif sur l'exportation du matériel de guerre. Dans le cadre de ce débat, le groupe du parti Bourgeois-Démocratique, par l'intermédiaire de son orateur Martin Landolt (pbd, GL), a déposé une motion pour **intégrer les critères d'autorisation des marchés passés avec l'étranger dans la loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG)**. Le groupe BD souligne, qu'à l'heure actuelle, malgré l'ordonnance sur le matériel de guerre (OMG) les demandes d'exportations faisant l'objet d'un désaccord entre le SECO et le DFAE ne sont pas traitées par le Conseil fédéral. Ainsi, il considère que le traitement de cette thématique de société manque de légitimité démocratique.

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. Il maintient son opinion sur l'adaptation de l'OMG et rappelle que lors du débat sur l'initiative populaire sur la révision totale de la loi fédérale sur le matériel de guerre en 1995, le Parlement avait volontairement conféré la compétence au Conseil fédéral. Ainsi, il ne souhaite pas faire un pas en arrière. Il précise d'ailleurs qu'il statue également sur les demandes qui ont une portée considérable sur la politique extérieure. Il estime, donc, que le traitement de l'exportation du matériel de guerre n'est pas uniquement administratif comme le sous-entend la motion.

Au Conseil national, la motion a été débattue dans le cadre du débat global sur l'exportation du matériel de guerre. Elle a été adoptée par 97 voix contre 82 et 11 abstentions. Les voix de l'UDC et du PLR, opposées à la motion, n'ont pas été suffisantes.<sup>1</sup>

**MOTION**  
DATE: 06.12.2018  
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que la commission de la politique de sécurité du Conseil des États (CPS-CE) proposait à sa chambre, par 10 voix contre 3, de rejeter la motion groupe du parti Bourgeois-Démocratique, une motion d'ordre Luginbühl (pbd, BE) a été adoptée à la chambre des cantons. Cette motion d'ordre renvoie le texte en commission afin qu'il soit révisé, et qu'une suppression de la deuxième phrase du mandat, qui porte sur les critères d'exclusion, soit envisagée. Le parlementaire bernois a rappelé que la motion initiale était le fruit d'un débat de société issu de l'adaptation, par le Conseil fédéral, de l'ordonnance sur le matériel de guerre (OMG). Il précise qu'étant donné que le Conseil fédéral a retiré la modification prévue de l'OMG, l'objectif de la motion a été atteint. Il estime donc que la motion doit être renvoyée en commission afin d'être adaptée au vu des derniers rebondissements.

Le Conseil des États renvoie la motion à la CPS-CE. Le débat sur **l'élargissement de la base démocratique des exportations d'armes** n'est donc pas encore terminé.<sup>2</sup>

**INITIATIVE POPULAIRE**  
DATE: 27.02.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

Le débat explosif sur la vente d'armes à l'étranger secoue la coupole fédérale depuis le dépôt d'une motion du groupe PBD au Conseil des États. Cette motion a rapidement fait la une de nombreux journaux avec des scandales à répétition. Les partisans de la motion ont notamment mis l'accent sur la pression populaire et la nécessité de démocratiser le débat. Au final, le dépôt d'une **initiative populaire qui veut interdire les exportations de matériel de guerre** vers les pays en proie à la guerre civile ou qui ne respectent pas les droits de l'homme, avec plus de 100'000 signatures récoltées en moins de deux mois, a concrétisé cette volonté de démocratiser le débat en le remettant entre les mains du peuple. Le Parlement, qui traite toujours de la motion, est donc désormais au centre de l'attention et sous la pression d'une potentielle votation populaire.<sup>3</sup>

**MOTION**

DATE: 11.03.2019

GUILLAUME ZUMOFEN

La Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats (CPS-CE) s'est penchée une seconde fois sur la motion du groupe Bourgeois-Démocratique (BD). La motion souhaite **élargir la base démocratique des exportations d'armes**. Tout d'abord, l'objectif premier du retour en commission était d'examiner la seconde phrase de la motion qui porte sur les critères d'exclusion. Ainsi, par 10 voix contre 3, la commission a validé la suppression de cette seconde phrase. Mais surtout, la commission a jugé que le contexte avait récemment évolué. Pour être précis, le dépôt d'une initiative populaire «Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile (initiative correctrice)» avec plus de 100'000 signatures devrait amener le débat sur l'exportation du matériel de guerre au premier plan. La volonté de la motion d'imposer un débat plus démocratique sur la question semble se concrétiser. Par conséquent, la CPS-CE propose à sa chambre de rejeter la motion par 7 voix contre 3 et 3 abstentions, au profit du futur débat lors d'une votation populaire.<sup>4</sup>

---

1) BO CN, 2018, p.1611; SGL, 13.9.18; TG, 15.9.18; SGT, 17.9.18; LT, 18.9.18; SGT, 25.9.18; AZ, CdT, LT, Lib, SGT, WoZ, 27.9.18; TG, 4.10.18

2) BO CE, 2018, pp.952; Rapport de la CPS-CE 13.11.18

3) Examen préliminaire initiative populaire « Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile (initiative correctrice) »; Texte initiative populaire « Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile (initiative correctrice) »; TG, 8.2.19; AZ, 9.2.19; TA, 13.2.19; AZ, CdT, LT, NZZ, SGT, 27.2.19; NZZ, 19.3.19; BaZ, TG, 20.3.19

4) BO CE, 2019, pp.103 s.; Communiqué de presse CPS-CE du 12.02.2019; NZZ, 12.3.19